

UNE TRES BONNE SURPRISE POUR LE SOLAIRE QUI AURAIT UNE POSITION RENFORCEE...

UNION EUROPÉENNE : VERS UNE EXCLUSION DU NUCLÉAIRE DES ÉNERGIES « VERTES » ?

Alors que l'on évoque les dizaines de milliers de morts en Europe en raison de la pandémie Covid19, l'AFP dans un communiqué publié en août 2017 par l'hebdomadaire *Le Point*, *les scientifiques avertissaient que les décès dus aux fortes chaleurs en Europe pourraient passer de 3 000 par an à 152 000 à la fin du siècle, si le réchauffement climatique ne diminue pas.. il était alors question de 152 000 décès d'ici la fin de ce siècle...*Cette mise en garde, si elle est prise au sérieux, donne tout son sens aux conclusions d'un groupe d'experts indépendants, qui conseille la Commission Européenne, lequel a rendu ses conclusions sur un sujet qui nous préoccupe tous à savoir la « taxinomie verte », cette liste d'énergies considérées comme favorables à l'environnement : ils n'ont pas recommandé d'y inclure le nucléaire, malgré ses émissions carbone presque nulles.

La taxinomie, une définition des activités génératrices de bénéfices environnementaux

Quelle place doit avoir l'énergie nucléaire dans la transition énergétique mondiale ? Le débat agite tant la communauté scientifique que les responsables politiques. La question est notamment brûlante en Europe : le nucléaire doit-il faire partie du Green Deal voulu par la nouvelle Commission Européenne présidée par Ursula von der Leyen ?

Mi-décembre 2019, le Conseil Européen avait décidé, sous la pression de la Hongrie, de la Tchéquie et de la France, de ne pas exclure par principe le nucléaire des énergies pouvant faire l'objet de financements « verts », afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 pour l'Union Européenne. Lundi 9 mars 2020, un groupe d'experts mandatés par la Commission Européenne, issus de la société civile, du monde

universitaire, des entreprises et du secteur financier, a rendu ses conclusions sur la « taxinomie » verte, une liste d'activités génératrices de bénéfices environ-nementaux.

Le but de cette taxinomie est de clarifier quelles technologies sont jugées durables par la Commission, afin d'encadrer plus fermement les décisions (et la communication) des Etats, des collectivités ou des entreprises. Cette liste permettra notamment de lutter efficacement contre le *greenwashing*.

Le groupe d'experts mandatés par la Commission veut exclure le nucléaire de la taxinomie

Sans surprise, le groupe d'experts a rejeté de cette liste le gaz et certaines bioénergies peu durables. En revanche, le nucléaire a fait l'objet d'un débat plus nuancé. Les experts reconnaissent d'ailleurs le soutien que l'énergie atomique peut apporter à la transition énergétique : « *le nucléaire génère des émissions de gaz à effet de serre presque nulles pendant la phase de production d'énergie et peut donc contribuer aux objectifs d'atténuation du changement climatique* », [écrivent-ils](#).

En revanche, pour eux, cette énergie n'apporte pas toutes les garanties environnementales, hors émissions carbone : « *il est très difficile d'évaluer l'impact du nucléaire sur l'économie circulaire et la gestion des déchets, la biodiversité, les systèmes d'eau et la pollution. Par exemple, en ce qui concerne la gestion à long terme des déchets de haute activité, une combinaison de stockage temporaire et d'élimination permanente dans les strates géologiques est la plus prometteuse, mais nulle part dans le monde un dépôt souterrain viable, sûr et à long terme n'a été établi* », détaille le groupe d'experts.

“Compte tenu de ces limites, il n'a pas été possible au groupe d'experts de conclure que la chaîne de valeur de l'énergie nucléaire ne cause pas de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux sur les échelles de temps concernées. Le groupe d'experts n'a donc pas recommandé

l'inclusion de l'énergie nucléaire dans la taxonomie à ce stade", conclue le rapport.

Ces propositions vont servir de base à la rédaction, par la Commission Européenne, de la taxinomie définitive... »

Source : extraits "L'EnerGEEK" 10/03/2020